

» PRESSE NATIONALE

Politique 

le jour
POUR PLUS D'INFORMATION

LE CHEF DE L'ÉTAT ACCÉLÈRE LA MODERNISATION DE L'ARMÉE

Le Vice-Premier Ministre, ministre de la Défense, Téné Birahima Ouattara, met en œuvre avec efficacité la vision du Président Alassane Ouattara, Chef suprême des Armées, qui est de renforcer et d'accélérer la modernisation de l'outil de défense national et des agents qui le composent. En effet, le Chef de l'État ivoirien ne lésine pas sur les moyens pour maintenir la Côte d'Ivoire et ses populations dans la paix et la quiétude. La formation des militaires se fait concomitamment avec la dotation de la « grande muette » du matériel de dernière génération. Au nombre des nouvelles acquisitions de l'armée ivoirienne dont des échantillons ont été utilisés lors du défilé du 7 Août 2026, des drones armés fabriqués en Chine, des aéronefs de moyenne altitude et de longue endurance. Ces drones, d'une envergure de 20,5 mètres, d'une longueur de 11 mètres et d'une hauteur d'environ 4,1 mètres, affichent une masse maximale au décollage de 4 200 kg. L'armée ivoirienne a aussi fait de nouvelles acquisitions auprès de son partenaire américain de missile sol-air tenu dans un lieu top secret.

soirinfo

COOPÉRATION IVOIRO-CANADIENNE : ANITA ANAND ÉCHANGE AVEC TÉNÉ BIRAHIMA OUATTARA

La coopération entre la Côte d'Ivoire et le Canada se renforce. En visite de travail en Côte d'Ivoire, la ministre canadienne des Affaires étrangères, Anita Anand, a été reçue, le jeudi 6 août 2026, au cabinet du Vice-Premier Ministre, ministre de la Défense, Téné Birahima Ouattara, à Abidjan-Plateau. Selon une note d'information, cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'une visite destinée à réaffirmer l'excellence des relations bilatérales entre Ottawa et Abidjan. La visite était également marquée par la signature de protocoles d'entente, ainsi que par des annonces de financement en faveur de différents secteurs de coopération. Au cours de son entretien avec Téné Birahima Ouattara, Anita Anand a réaffirmé l'importance que le Canada accorde à ses relations avec la Côte d'Ivoire. Elle a notamment présenté le pays comme un « partenaire de premier plan » du Canada en Afrique de l'Ouest, soulignant les convergences de vues entre les deux États sur plusieurs enjeux, notamment la stabilité, la prospérité et le développement durable.

DISCOURS À LA NATION : LE CNDH SALUE L'ENGAGEMENT DU CHEF DE L'ÉTAT POUR LA PROMOTION DE L'ÉTAT DE DROIT

Le discours à la Nation du Président de la République Alassane Ouattara, prononcé le 6 août dernier à l'occasion de la célébration du 66e anniversaire de l'indépendance de la Côte d'Ivoire, est au goût du Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH). Dans un communiqué dont nous avons reçu copie, le gendarme des droits humains a salué la place importante accordée, dans cette adresse à la Nation, à la consolidation de l'État de droit, à la protection des populations, au développement économique et social ainsi qu'au renforcement de la cohésion nationale. Ces orientations traduisent, selon le CNDH, une volonté de poursuivre la construction d'une Côte d'Ivoire plus prospère, plus solidaire et davantage respectueuse de la dignité de la personne humaine. « Le Conseil note avec satisfaction la ferme réaffirmation du principe selon lequel nul ne peut agir au nom de l'État en dehors du cadre de la loi. Les instructions données relativement aux opérations de déguerpissement irrégulières constituent un rappel essentiel du respect du principe de légalité et des obligations de l'État en matière de protection des droits fondamentaux », peut-on lire dans le communiqué.

Economie 

AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES : LE CEPICI MISE SUR PLUSIEURS INNOVATIONS

Dans un entretien accordé au CIGC, dimanche 9 août 2026, la directrice générale du Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI), Solange Amichia, a évoqué plusieurs innovations mises en œuvre par la structure qu'elle dirige en vue d'améliorer l'environnement des affaires. « Notre première innovation est relative à la digitalisation et à la réduction des délais administratifs de délivrance des actes et services administratifs, ainsi qu'à la réduction des délais d'implantation des entreprises », a-t-elle fait savoir. La deuxième innovation majeure porte sur la mise en place de l'Identifiant Unique d'Immatriculation (IDU). À l'en croire, cette réforme permettra d'identifier un opérateur économique à partir d'un numéro unique sur les différentes plateformes administratives. Selon Solange Amichia, l'innovation la plus significative et la plus récente est intervenue en mars 2026, avec l'adoption du décret portant création du Comité National de l'Investissement et d'Amélioration du Climat des Affaires (CNICA). « Pour la première fois, nous disposons d'une instance unique chargée de piloter, de coordonner, de suivre et d'évaluer dans la durée l'ensemble de nos réformes en matière d'investissement », a-t-elle souligné.

ÉLECTRICITÉ : LA CÔTE D'IVOIRE SIGNE UN IMPORTANT ACCORD DE DON AVEC LES USA

Après avoir renforcé l'accès à l'électricité et accru ses capacités de production, la Côte d'Ivoire entend désormais moderniser son réseau afin de répondre à une demande intérieure en progression et de consolider sa position sur le marché régional de l'électricité. Le gouvernement ivoirien a, pour ce faire, ratifié, le 5 août 2026, un accord de don de 260 millions d'euros, environ 170 336 400 000 F CFA, conclu avec les États-Unis à travers le Millennium Challenge Corporation (MCC). Signé le 16 septembre 2025, ce financement soutient le Programme Compact régional pour l'énergie, qui vise notamment à renforcer la participation ivoirienne au marché régional à travers la deuxième phase du West African Power Pool (WAPP) et la modernisation des infrastructures nationales nécessaires aux échanges. Les fonds permettront de financer des équipements, des outils de gestion et des investissements ciblés pour améliorer les performances du réseau et accroître les volumes d'électricité échangés avec les pays voisins.

RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE ÉCONOMIQUE : LA COMMISSION DE LA CONCURRENCE EN ATELIER POUR LA SIGNATURE D'UN ACCORD DE COOPÉRATION

Sous la tutelle du ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, avec à sa tête Ibrahim Kalil Konaté, la Commission de la concurrence organise, ce jeudi 13 août 2026, à Cocody, un atelier de validation et de signature d'un accord de coopération avec les Autorités de régulation sectorielle. Prévue au siège de la Commission de la concurrence, cette rencontre vise à consolider la collaboration entre les différents acteurs chargés de la régulation de l'activité économique en Côte d'Ivoire. Elle s'inscrit dans une volonté de promouvoir une concurrence libre, loyale et saine, considérée comme un levier important pour le développement du secteur privé et l'amélioration du climat des affaires. L'atelier intervient également

dans le prolongement des recommandations formulées par les instances communautaires de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) et de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).



EXÉCUTION DES PROJETS DU MIRAH : SIDI TOURÉ PROMET UN SUIVI RIGOUREUX DES RECOMMANDATIONS DES COMITÉS TECHNIQUES

Trois jours de travaux pour évaluer l'évolution des projets portés par le ministère des Ressources animales et halieutiques. A l'issue de l'atelier, le 5 août 2026, les Comités techniques de ces projets ont présenté les acquis enregistrés, relevé les difficultés et fait des recommandations. C'était en présence du ministre des Ressources animales et halieutiques, Sidi Tiémoko Touré. Selon le secrétaire technique Monney Monney Jean Ernest, les 23 projets du ministère connaissent un taux d'exécution budgétaire de 4% à 23% et un taux d'exécution physique situé entre 16,66% et 89,3%. Comme recommandations, les comités techniques ont demandé de renforcer la synergie d'actions entre les projets et les directions centrales du MIRAH ; d'améliorer la collaboration des projets avec les structures de recherches et d'appui conseil ; de mettre en place un mécanisme de coordination des initiatives et projets aquacoles publics et privés au niveau national et de renforcer la communication autour des activités et résultats des projets du ministère. « Je veillerai personnellement à ce que ces recommandations fassent l'objet d'un suivi régulier », a indiqué le ministre Sidi Tiémoko Touré.



SOLDES 2026 : LE GOUVERNEMENT FIXE LA DEUXIÈME PÉRIODE DU 10 AU 31 AOÛT

La deuxième période légale des ventes soldes de l'année est fixée du 10 au 31 août 2026, informe un communiqué de presse du ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat. Le communiqué indique que cette campagne nationale de soldes se déroulera sur l'ensemble du territoire, conformément au décret n° 2013-167 du 6 mars 2013 portant organisation des ventes soldes et autres formes de ventes équivalentes. « Cette période commerciale permettra aux commerçants d'écouler leurs stocks à des prix réduits, tout en offrant aux consommateurs des opportunités d'achat à des conditions avantageuses. Les commerçants désireux d'y prendre part sont appelés à respecter les règles fixées par la réglementation afin de garantir la sincérité des réductions annoncées et de préserver les droits des consommateurs », informe le communiqué. La note annonce aussi que les services compétents du ministère effectueront des missions de contrôle sur l'ensemble du territoire national.

Société



ASSAINISSEMENT ET LOGEMENTS SOCIAUX : OUATTARA DONNE UN NOUVEAU COUP D'ACCÉLÉRATEUR À L'ACTION GOUVERNEMENTALE

Dans le cadre de sa traditionnelle adresse à la Nation à la veille de la fête de l'an 66 de l'indépendance, le Président Alassane Ouattara a abordé entre autres sujets, la problématique des infrastructures, notamment celles en lien avec le drainage et l'assainissement, ainsi que les programmes de logements sociaux. « La Côte d'Ivoire a été durement éprouvée par des pluies d'une intensité exceptionnelle et des inondations qui ont causé des pertes en vies humaines et de nombreux dégâts matériels (...) », a-t-il regretté avec émotion. Face à la récurrence et à la gravité de ces épisodes pluvieux qui mettent en péril la sécurité des populations, le Chef de l'État a placé l'urgence opérationnelle au cœur de la feuille de route gouvernementale. Il a exigé un coup d'accélérateur décisif sur les grands chantiers publics, notamment les logements sociaux, considérant que le renforcement du cadre de vie et la protection des citoyens constituent une priorité absolue qui ne saurait souffrir d'aucun retard.



PRIX NATIONAL D'EXCELLENCE 2026 : LE MINISTRE DE LA JUSTICE HONORE SES LAURÉATS

Le ministère de la Justice et des Droits de l'homme que dirige Jean Sansan Kambilé a été distingué au Prix National d'Excellence édition 2026 avec plusieurs trophées. Le jeudi 6 août 2026, à la salle des Pas

perdus du Tribunal de première instance d'Abidjan-Plateau, Jean Sansan Kambilé a organisé une cérémonie de célébration des lauréats de ce Prix au titre de son ministère. Concernant les distinctions, le ministère de la Justice et des Droits de l'homme a raflé les Prix de la « Meilleure juridiction », du « Meilleur greffe » et de la « Meilleure administration publique digitale ». Le Tribunal de première instance de Yopougon et son greffe ont reçu chacun le Prix National d'Excellence. Quant au ministère, il a obtenu le Prix d'Excellence de la « Meilleure administration digitale ». Le Tribunal de première instance de Bouaké et le Tribunal de commerce d'Abidjan, respectivement 2e et 3e meilleures juridictions, ont reçu leurs Prix des mains du Garde des sceaux, ministre de la Justice et des Droits de l'homme.



MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION : L'ANTENNE RÉGIONALE DE DALOA OPÉRATIONNELLE

Daloa, 10 août. Une nouvelle étape vient d'être franchie dans le renforcement de la communication publique de proximité dans le Haut-Sassandra. La ville a abrité la cérémonie officielle d'installation de la Direction Régionale de la Communication du Haut-Sassandra et du Comité Local pour l'Intégrité de l'Information (CL2I). La cérémonie s'est déroulée sous la présidence du ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Amadou Coulibaly, en présence du ministre de la Promotion de la jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique, Mamadou Touré, ainsi que des élus locaux. La remise de la feuille de route à Diarrassouba Mory, le directeur régional de la Communication, vient consacrer l'installation effective de cette nouvelle structure. À travers cette direction régionale, le ministère entend renforcer la proximité de l'action publique avec les populations et contribuer à une meilleure circulation de l'information au niveau local.



JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA JEUNESSE : 6 MINISTRES FACE À LA JEUNESSE, DEMAIN, AU PARC DES EXPOSITIONS

La Côte d'Ivoire célébrera, le 12 août 2026, la Journée internationale de la jeunesse par une grande rencontre au Parc des expositions d'Abidjan. Placé sous le signe du dialogue direct entre les jeunes et le gouvernement, cette célébration sera également consacrée à l'évaluation des 70 propositions issues des Consultations Nationales de la Jeunesse de 2025. L'objectif affiché est de faire le point sur les engagements pris, de recueillir de nouvelles contributions et de renforcer la participation des jeunes au processus de décision publique. A cette occasion, six membres du gouvernement échangeront directement avec la jeunesse ivoirienne autour des principales préoccupations qui touchent leur quotidien. À l'initiative de Mamadou Touré, ministre de la Promotion de la jeunesse, de l'Insertion professionnelle et du Service civique, prendront part au débat, Amadou Coulibaly (Communication), Pierre Demba (Santé), Myss Belmonde Dogo (Cohésion nationale), ainsi que les ministres délégués Bernard Kini Comoé (Productions vivrières) et Jean-Louis Moulot (Enseignement technique). La cérémonie, en présence du Premier Ministre, Robert Beugré Mambé, marquera officiellement la clôture de la 2e édition des Consultations Nationales de la Jeunesse.



FORMATION ET APPRENTISSAGE AUX MÉTIERS DU BÂTIMENT : LE CENTRE BTP DE GAGNOA OUVRIRA SES PORTES EN SEPTEMBRE

Lamine Koné, président du Groupement Ivoirien du Bâtiment et des Travaux Publics (GIBTP), a annoncé, le 6 août, l'ouverture du Centre de Formation et d'Apprentissage aux Métiers du Bâtiment et des Travaux Publics (CFAMBTP) de Gagnoa. Une ouverture prévue dès la rentrée 2026-2027, avec environ 200 apprenants. L'annonce a été faite au cours de l'assemblée générale annuelle du GIBTP, à Abidjan. Les membres ont examiné et approuvé les rapports moral et financier, ainsi que les comptes de l'exercice 2025 préalablement certifiés par les commissaires aux comptes. Le budget de l'exercice 2026, arrêté à 502,577 millions de FCFA, a également été adopté. Mise en œuvre en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle, cette initiative vise à renforcer les compétences nationales dans les métiers du bâtiment et des travaux publics. Dans le cadre de ce projet, le gouvernement, à travers le ministre délégué chargé de l'Enseignement technique, Jean-Louis Moulot, a signé, le 16 juillet, une convention de délégation de gestion du Centre de Formation par Apprentissage des Travaux Publics et des Mines (CFATP-Mines) de Gagnoa.

PROMOTION DU TOURISME ET DES LOISIRS EN ZONE RURALE : SIANDOU FOFANA TRANSMET DES VALEURS AUX ENSEIGNANTS

Le ministère du Tourisme et des Loisirs poursuit son ouverture en faveur du développement des communautés rurales. Le mercredi 5 août 2026, le ministre Siandou Fofana a rencontré le Groupement des Cadres des Mutuelles pour l'Éducation et le Développement en Milieu Rural (GCMEDMIR) pour une séance de travail consacrée à plusieurs projets structurants destinés à améliorer les conditions d'éducation et de vie dans les localités rurales. Les échanges ont porté sur plusieurs priorités, notamment la construction de collèges de proximité et d'écoles primaires, la réalisation de logements pour les enseignants en milieu rural, l'accompagnement des services financiers en faveur des mutuelles de développement et des établissements scolaires, ainsi que la mise en place de solutions d'assurance pour les mutualistes et leurs familles. A cette occasion, le ministre Siandou Fofana a réaffirmé la disponibilité de son département ministériel à accompagner toutes les initiatives qui contribuent à l'amélioration des conditions de vie des populations. Il a encouragé les enseignants à poursuivre leur mission avec engagement et a insisté sur le rôle du tourisme et des loisirs dans l'épanouissement des jeunes, la cohésion sociale et le développement des territoires.

CNPS / YAMOUSSOUKRO : LA PCA RAYMONDE GOUDOU COFFIE ÉCHANGE AVEC LE PERSONNEL

Après sa nomination à la tête du Conseil d'administration de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS), en juillet dernier, Raymonde Goudou Coffie a effectué une visite, mardi 4 août 2026, à l'Agence de la Protection Sociale (APS) de Yamoussoukro. Créée en 1990, cette agence couvre les régions du Bélié, du N'Zi et du district autonome de Yamoussoukro. Le directeur général de l'APS de Yamoussoukro, Essais Agnero, à sa prise de parole, a fait une brève présentation de l'agence, de ses activités, du personnel et de ses objectifs. Justifiant le choix de Yamoussoukro pour sa première sortie, en tant que PCA, Raymonde Goudou Coffie a indiqué qu'elle est beaucoup rattachée au district autonome de Yamoussoukro et que l'agence de Yamoussoukro fait partie des plus grandes agences IPS CNPS en Côte d'Ivoire. « J'ai été édifiée par la présentation du directeur général de l'agence, par le travail qui s'effectue ici, surtout les objectifs à eux assignés par la direction générale et qui en majorité, au 30 juin 2026, sont déjà pratiquement atteints », a-t-elle indiqué, avant d'ajouter : « Nous venons participer à l'atteinte des objectifs de la CNPS ».

MAN : BERNARD COMOÉ KINI APPELLE À FAIRE DES COMPÉTENCES LE MOTEUR DE L'INSERTION DES JEUNES

Le Salon National de l'Enseignement Technique (SNET) a ouvert ses portes, ce dimanche 9 août 2026, au lycée technique et professionnel de Man, dans le Tonkpi. Parrain de la cérémonie, le ministre délégué chargé de la Production vivrière, Bernard Comoé Kini, représentait le ministre de la Jeunesse et de l'Insertion professionnelle. Il a profité de l'occasion pour livrer un plaidoyer vigoureux en faveur de la formation technique, en présence du ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, Général Vagondo Diomandé, et du ministre délégué chargé de l'Enseignement technique, Jean-Louis Moulot. Le message central de son intervention : en finir avec l'idée que les filières techniques seraient une orientation de repli pour les élèves en difficulté. « L'enseignement technique n'est pas une orientation par défaut. Il n'est pas réservé à ceux qui auraient échoué dans l'enseignement général. Il constitue une voie d'excellence, une voie d'avenir et une voie d'émancipation », a-t-il martelé, avant d'appeler à faire des compétences le moteur de l'insertion des jeunes.

FINANCEMENT DES MÉDIAS / PLAN STRATÉGIQUE 2024-2026 : L'ASDM MISE SUR L'OPTIMISATION DE LA TAXE SUR LA PUBLICITÉ

Du 12 au 14 août 2026, se tiendra à Caterina Resort Hôtel de Grand-Bassam, un atelier consacré à l'optimisation de la mobilisation de la Taxe Sur la Publicité (TSP), rapporte un communiqué de presse dont L'inter a reçu copie, le lundi 10 août 2026. Un rendez-vous initié par l'Agence de Soutien et de

Développement des Médias (ASDM) dirigé par Méité Sindou. L'atelier sera co-présidé par le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Amadou Coulibaly, et par le ministre de l'Économie, des Finances et du Budget, Adama Coulibaly. Il réunira des représentants des deux cabinets ministériels, de l'ASDM, de l'administration fiscale, ainsi que des professionnels de la publicité et des médias. L'atelier s'inscrit dans le déploiement du Plan Stratégique de Soutien et de Développement des Médias (PSSDM) 2024-2026. « Il traduit la volonté de la direction de l'ASDM de consolider les moyens d'action de l'Agence, en renforçant la collecte, la gestion et l'affectation de cette ressource stratégique », rapporte le communiqué.



OURAGAHIO : 110 SACS DE RIZ OFFERTS AUX POPULATIONS

La ministre de la Cohésion nationale, de la Solidarité et de la Lutte contre la pauvreté, Myss Belmonde Dogo, a offert cinq tonnes et demie de riz, soit 110 sacs de 50 kilogrammes, aux populations du Grand Ouragahio. La cérémonie s'est tenue, le jeune 6 août 2026, dans la grande salle de la sous-préfecture de la localité.

Sport



DABAKALA : ADJÉ SILAS INAUGURE LE COMPLEXE SPORTIF TIÉMOKO MEYLIET KONÉ

Ce dimanche 9 août 2026 restera une journée mémorable dans l'histoire de Dabakala. Le ministre des Sports, Adjé Silas Metch, a inauguré, en présence de nombreuses autorités administratives, coutumières et religieuses, un complexe sportif moderne. Une infrastructure qui porte le nom du Vice-Président de la République, Tiémoko Meyliet Koné. Placée sous le haut patronage du Vice-Président de République et la présidence du Grand chancelier de l'Ordre national, Ally Coulibaly, cette cérémonie a été pour le ministre des Sports, une occasion de rendre un hommage appuyé à son collègue Kalil Konaté, donateur et parrain, ainsi qu'à l'ensemble des anciens champions sportifs du département. Par la construction de cet espace dédié à la jeunesse, Kalil Konaté, ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, vient apporter une solution à un vœu cher à la jeunesse, en particulier, et à la population de Dabakala, en général. Car ce complexe n'est pas seulement une infrastructure. Il est le symbole d'une vision, d'un engagement en faveur du développement local, de l'épanouissement de la jeunesse du Hambol et du renforcement du vivre-ensemble à travers les valeurs universelles du sport.



VU SUR LE NET

Société



CONCOURS ADMINISTRATIFS DES 27 ET 28 JUIN 2026 : LES RÉSULTATS CONNUS LE MARDI 11 AOÛT

Le jury de délibération des candidats ayant pris part aux épreuves écrites d'admissibilité et d'admission se tiendra, le mardi 11 août 2026. Il sera suivi de la mise en ligne des résultats sur le site web : www.fonctionpublique.gouv.ci. L'information a été donnée par la ministre d'État, ministre de la Fonction publique et de la Modernisation de l'administration, Anne Désirée Ouloto-Lamizana, dans un communiqué en date du jeudi 6 août 2026. Par ailleurs, les réclamations portant sur ces résultats seront recevables auprès du Centre de Relation Usager-Client (CRUC-MFPMA), via le site : www.logirec.ci, du mercredi 12 août au vendredi 11 septembre 2026. « Passé ce délai, aucune réclamation ne sera recevable », précise le communiqué. Rappelons que ces réclamations portent sur les erreurs de numéro, l'orthographe des noms, le total des points et le non-report des notes sur le relevé.

ACCÈS A L'EAU POTABLE : A MAMADOUVOGO, LE PA-PSGOUV RAPPROCHE LES

SERVICES ESSENTIELS

L'accès à l'eau potable reste un enjeu majeur dans les zones rurales, particulièrement dans le Nord de la Côte d'Ivoire où les besoins en services essentiels demeurent importants. Pour y répondre, le gouvernement renforce ses actions dans le cadre de sa politique de lutte contre la pauvreté et d'amélioration des conditions de vie des populations. À travers le Projet d'Appui au Programme Social du Gouvernement (PA-PSGouv) des infrastructures sont réalisées pour rapprocher les services essentiels des communautés rurales. À Mamadouvo, cette action s'est concrétisée en 2021 avec l'installation d'une Pompe à Motricité Humaine (PMH). Avant cette réalisation, l'accès à l'eau était une véritable épreuve pour les habitants. Pour s'approvisionner, il fallait se rendre au marigot, parfois dès 4 ou 5 heures du matin. Les populations avaient également tenté de creuser un puits, mais celui-ci tarissait à l'arrivée de la saison sèche.



LE PROGRAMME NATIONAL DE LABELLISATION LANCÉ À L'ENDROIT DE 150 ENTREPRISES DU SECTEUR DU TOURISME ET DE L'HÔTELLERIE

Le programme national de labellisation et d'accompagnement de 150 entreprises du secteur du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration a été officiellement lancé, le mercredi 5 août 2026, à Abidjan-Plateau, par le représentant du ministère du Tourisme et des Loisirs, Fady Diarrassouba, de partenaires techniques et financiers, ainsi que de bénéficiaires. Il s'agit d'un projet déployé par le Label des Consommateurs Africains (LCA), qui a pour mission d'élever durablement le niveau de service, de gouvernance et de confiance des entreprises africaines, au bénéfice direct du consommateur. Sa méthode dénommée « Prestige » est structurée sur huit piliers, entre autres, la qualité, l'image de confiance, la fidélité de clients, les offres et le respect rigoureux des engagements, l'équilibre entre les prix et l'engagement, créer un cercle vertueux entre qualité de service, confiance du consommateur et performance économique, etc.

» AGENCE DE PRESSE

Economie 



LE CEPICI ANNONCE L'ACCOMPAGNEMENT DE MILLE FEMMES ENTREPRENEURS

Le Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI) annonce l'accompagnement de 1 000 femmes entrepreneures dans le cadre de la phase pilote du Guichet Investir au Féminin (GUIF), un dispositif destiné à renforcer leur accès au financement, aux marchés et aux opportunités d'investissement. L'annonce a été faite lors du colloque national « Femmes, Leadership et Nation », organisé du 1er au 3 août 2026 à la mairie de Yopougon, dans le cadre de la Semaine Nationale des Femmes Bâtisseuses de la Nation ivoirienne. Placée sous l'égide du Sénat et initiée par l'ONG Femmes Ivoiriennes en Politique (FIP), cette rencontre a réuni des responsables publics, des partenaires techniques et financiers, des acteurs du secteur privé et des organisations de femmes autour des enjeux liés à l'autonomisation économique et au leadership féminin. Intervenant lors du panel consacré au thème « De l'informel à l'impact : autonomisation économique, financement et accès aux marchés », la directrice générale du CEPICI, Solange Amichia, a présenté le GUIF comme un instrument destiné à accompagner les femmes dans leur parcours entrepreneurial, de la formalisation de leurs activités au développement de projets d'investissement.



Restez connectés à l'actualité du gouvernement en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



Pour toute information, prière contacter le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

L'ACTUALITÉ GOUVERNEMENTALE À PORTÉE DE CLIC ! 🖱️

Avec www.gouv.ci,
accédez à l'essentiel de la vie publique : décisions
des Conseils des ministres, démarches administratives,
actualité nationale.



www.gouv.ci - Une information publique, officielle et fiable